

Charte de bonnes pratiques en sortie d'hôpital

Les pharmaciens de la région Centre s'engagent



Nous, pharmaciens de ville de la région Centre Val-de-Loire, professionnels de santé de premier recours, souhaitons être référencés pour toutes pathologies dans vos services, au même titre que les prestataires vers qui sont adressés les patients lors de leur retour au domicile.

De par nos formations, notre savoir-faire, notre expérience, notre équipe, nos prestataires partenaires et nous-même disposons de toutes les compétences nécessaires pour assurer la coordination et le suivi de toute sortie de vos services, y compris pour :

- la nutrition entérale,
- la nutrition parentérale,
- les perfusions par pompe ou par gravité,
- l'oxygénothérapie,
- la PPC (Pression Positive Continue)
- la mise à disposition de tout autre matériel (lit médicalisé, fauteuils, aérosols, aspirateurs trachéal, etc.) nécessaire à la prise en charge optimisée des patients.

Nous nous engageons, avec l'aide de nos prestataires partenaires, dès réception de vos ordonnances et en collaboration avec vos services ainsi qu'avec les autres professionnels de santé de ville à :

- ce que le matériel demandé soit livré dans des délais raisonnables et même avant le retour du patient à son domicile dans la mesure où nous aurons les ordonnances dans un délai suffisant,
- nous déplacer au domicile du patient pour nous assurer que l'installation garantisse un retour au domicile dans les meilleures conditions,

- ce que nos prestataires partenaires, le cas échéant, assurent la formation des professionnels de santé de ville relativement au matériel livré, et assurent un suivi effectif 7j/7 et 24H/24
- contacter vos services en cas d'anomalie repérée par nous ou signalée par le patient ou sa famille,
- informer nos patients du service de garde des pharmacies en dehors de nos heures d'ouverture et des équipes de soins de premier recours (ESP) existantes dans leur secteur
- livrer médicaments et consommables si le patient ou un membre de sa famille ne peuvent se déplacer,
- contacter les autres professionnels de santé (notamment médecins et infirmiers) si vos services n'ont pu le faire dans ou en dehors de nos propres ESP,
- instaurer un dialogue permanent avec eux dans le but d'une prise en charge optimale,

Nous nous engageons également à :

- livrer uniquement la quantité de médicaments et consommables demandée/prescrite/nécessaire et privilégier la réévaluation avec les autres professionnels de santé plutôt que la livraison massive et le gaspillage,
- éditer le dossier pharmaceutique (DP) du patient à votre demande et avec son accord écrit afin que vous ayez connaissance de la globalité de son traitement.

Les pharmaciens de la région Centre Val-de-Loire

Nom :

Prénom :

Tel :

Mail :

Signature :

Cachet de la pharmacie :

URPS Pharmaciens CENTRE VAL DE LOIRE

37 rue Sansonières – 45000 Orléans

Tel : 02 38 81 23 75

contact@urpspharmaciens-centrevalde Loire.org